

Lausanne, juin 2011

Madame la Présidente du Grand Conseil,  
Mesdames et Messieurs les Députés,

Faisant suite aux publications sur l'enseignement obligatoire que le DFJC vous propose annuellement depuis 2005, je vous adresse le document qui vous présente la mise à jour des indicateurs déjà publiés dans le passé sur la base des données disponibles les plus récentes.

Ce rendre compte sur le fonctionnement et les performances du système scolaire ne répond pas seulement aux exigences de la Loi scolaire. Il est surtout représentatif de la volonté du DFJC de fournir, par cette publication entre autres, des informations pertinentes et fiables sur l'enseignement obligatoire, d'abord au monde politique, ensuite à toutes les personnes intéressées par la formation de base dispensée dans les établissements publics de notre canton.

Reprenant la logique de plus en plus appliquée dans ce domaine aux plans national et international, ce document regroupe les informations qui vous sont présentées selon les trois catégories suivantes :

1. Contraintes extérieures.
2. Organisation et fonctionnement du système.
3. Résultats et effets du système.

Alors que l'école vaudoise vit actuellement des moments importants pour son avenir, je souhaite que le présent recueil puisse contribuer à éclairer efficacement les travaux et réflexions en cours.

Je vous adresse, Madame la Présidente du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les Députés, l'expression de mes sentiments distingués.



Anne-Catherine LYON  
Conseillère d'Etat,  
Cheffe du Département de la formation,  
de la jeunesse et de la culture

# TABLE DES MATIERES

---

## ORGANISATION DE LA PUBLICATION

<b>1. CONTRAINTES EXTERIEURES</b>	<b>6</b>
1.1 Carte des régions scolaires DGEO : état dès le 1 <sup>er</sup> novembre 2009	6
1.2 Nombre d'élèves DGEO par région scolaire : évolution depuis 2006	8
1.3 Nombre et types d'établissements scolaires, évolution depuis 2001	10
1.4 Pourcentage d'élèves scolarisés dans le privé, évolution depuis 2000 et point de référence pour 1990	11
1.5 Effectifs d'élèves par cycle ou voie, évolution depuis 2001	12
1.6 Répartition des élèves selon la langue maternelle, tous cycles confondus, évolution depuis 2000	14
Synthèse des contraintes extérieures	15
<b>2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT</b>	
2.1 Taille moyenne des classes de l'enseignement régulier primaire : évolution depuis 2001	16
2.2 Taille moyenne des classes de l'enseignement régulier secondaire : évolution depuis 2001	17
2.3 Pourcentage de classes très hétérogènes (nationalité ou langue) par cycle/voie et année scolaire, évolution depuis 2000	18
2.4 Taux de maintien au CYP1 et au CYP2, évolution depuis 1999	19
2.5 Taux de redoublement de la 5 <sup>e</sup> à la 9 <sup>e</sup> année, évolution depuis 2001	20
2.6 Age moyen des élèves des degrés secondaires, par degré et filière, année scolaire 2010-2011	21
2.7 Pourcentage des élèves par voie en 7 <sup>e</sup> année, évolution depuis 2001	22
2.8 Décisions d'orientation : taux de désaccord des parents, évolution depuis 2003	23
2.9 Pourcentage d'élèves allophones par voie en 7 <sup>e</sup> année, évolution depuis 2001	24
2.10 Pourcentage d'élèves allophones en classe régulière et en classe de développement, évolution depuis 2001	25
2.11 Taux de réorientations en fin de 7 <sup>e</sup> , évolution depuis 2000	26
2.12 Distribution des points obtenus aux épreuves cantonales de référence de 8 <sup>e</sup> année en mathématiques, par filière, printemps 2010	27

2.13 Distribution des points obtenus aux épreuves cantonales de référence de 8 <sup>e</sup> année en français, par filière, printemps 2010	28
2.14 Résultats moyens obtenus par les établissements DGEO aux ECR (2006-2010) en fonction de leur statut socio-économique	30
2.15 Pourcentage de garçons par voie 7-9, évolution depuis 2000	32
2.16 Répartition des périodes de classes de développement entre classe D et prestations aux élèves des classes régulières, année scolaire 2010-2011	33
2.17 Nombre d'élèves bénéficiant de prestations de l'enseignement spécialisé, évolution depuis 2000	34
Synthèse des indicateurs d'organisation et de fonctionnement	35
<b>3. RESULTATS ET EFFETS DU SYSTEME</b>	
3.1 Pourcentage d'élèves de 9 <sup>e</sup> année ayant plus de 15 ans, évolution depuis 2001	36
3.2 Répartition des élèves de 9 <sup>e</sup> année par filière et par langue maternelle, évolution entre 2008/2009 et 2009/2010	37
3.3 Pourcentage de réussite au certificat de 9 <sup>e</sup> année par voie, évolution depuis 2003	38
3.4 Pourcentage de réussite au certificat de 9 <sup>e</sup> année, par statut linguistique, 2008-2009 et 2009-2010	39
Synthèse des indicateurs de résultats du système	40
<b>4. METHODOLOGIE</b>	41
<b>NOTES</b>	42

# ORGANISATION DE LA PUBLICATION

---

Conformément à l'usage croissant dans le domaine des indicateurs de formation, les présentes informations sont regroupées en trois parties principales.

## Contraintes extérieures (Contexte et Inputs)

Les contraintes extérieures regroupent les notions de contexte et d'input. Par contexte on entend le cadre global dans lequel doit s'inscrire le système de formation. Le contexte comprend par exemple le niveau socio-économique de la population du canton, le niveau de formation de ses habitants. Les publications du SCRIS couvrant largement ce domaine, les indicateurs présentés dans cette publication n'incluent pas cette dimension.

Les inputs constituent les contraintes directes qui influencent le système scolaire public. Le nombre d'enfants à scolariser est un bon exemple d'un indicateur d'input, de même que les caractéristiques individuelles des élèves comme leur langue maternelle.

## Organisation et fonctionnement (Processus)

A l'inverse du contexte, sur lequel le système scolaire n'a pas prise, les décideurs peuvent définir l'organisation du système scolaire et son fonctionnement. Ce sont des facteurs malléables, qui peuvent être infléchis, voire contrôlés par les acteurs du système scolaire. C'est par exemple le cas de l'organisation des régions scolaires.

Les décisions prises par les équipes enseignantes sur les parcours des élèves sont relatives au fonctionnement du système plutôt qu'à son organisation, de même que le traitement de différents groupes d'élèves. Dans cette publication, la situation des élèves allophones dans notre système scolaire fait l'objet de plusieurs indicateurs. Comme il est de la responsabilité des acteurs du système de fournir à ces élèves des prestations leur permettant de réussir à l'école, ces indicateurs appartiennent majoritairement à la catégorie des indicateurs de fonctionnement.

## Résultats et effets du système (Outputs et Outcomes)

Les outputs sont les produits directs du système scolaire, par exemple le niveau de compétence ou le taux de réussite à la fin de l'école obligatoire.

Les outcomes sont des résultats du système de formation mesurés plusieurs années après que l'individu ait achevé sa formation. Il s'agit, par exemple, du taux de diplômés universitaires dans la population active. Ce document ne présente aucun outcome du système de formation, mais seulement des outputs de l'enseignement obligatoire.

Les indicateurs portant sur la situation ou les résultats des élèves de 9<sup>ème</sup> année sont des indicateurs de résultats.

## **ORGANISATION DE LA PUBLICATION**

---

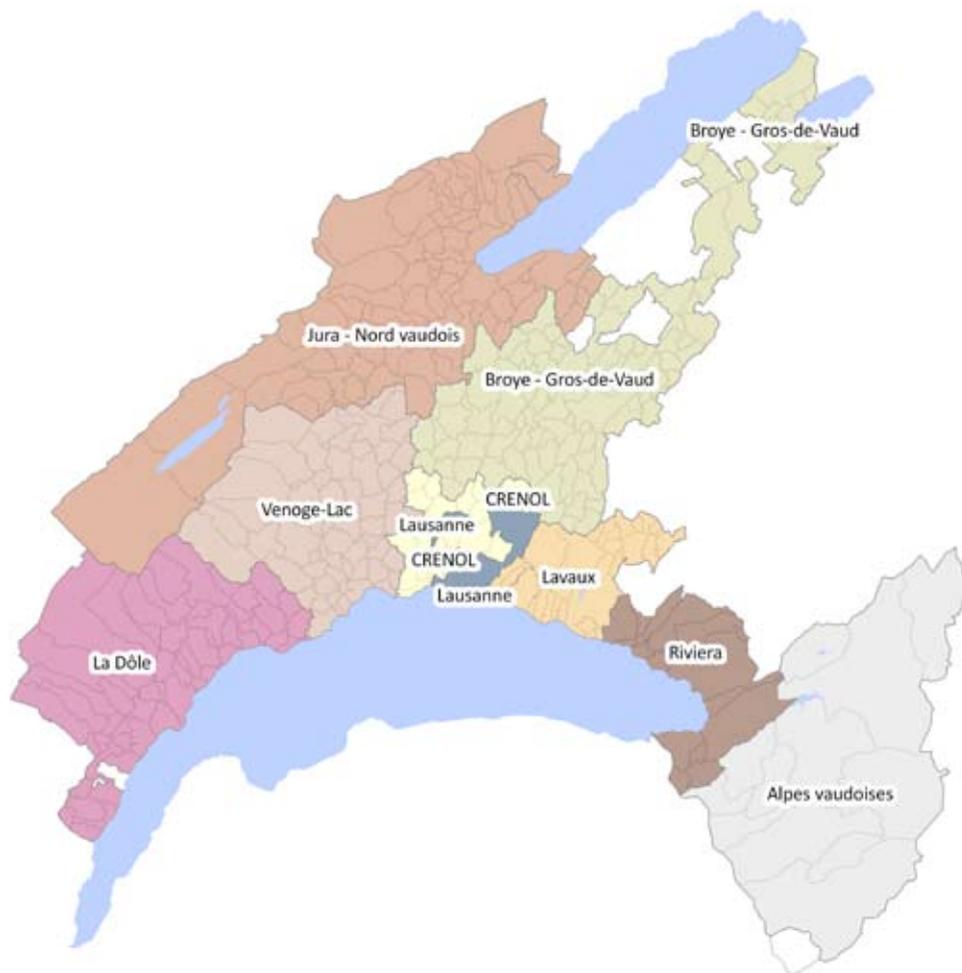
Selon le point de vue adopté, le même indicateur peut être considéré différemment. Par exemple, le taux de maintien au primaire est un indicateur de fonctionnement si on adopte le point de vue de l'école obligatoire dans son ensemble, mais un résultat si on considère seulement l'école primaire.

Dans cette publication, le point de vue adopté est celui des acteurs directement concernés par les élèves, à savoir les personnels des établissements scolaires. Dès lors, nous ne considérons comme résultats que les indicateurs relatifs à la fin de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire la 9<sup>ème</sup> année.

# 1. CONTRAINTES EXTERIEURES

---

## 1.1 Carte des régions scolaires DGEO : état dès le 1<sup>er</sup> novembre 2009



# 1. CONTRAINTES EXTERIEURES

---

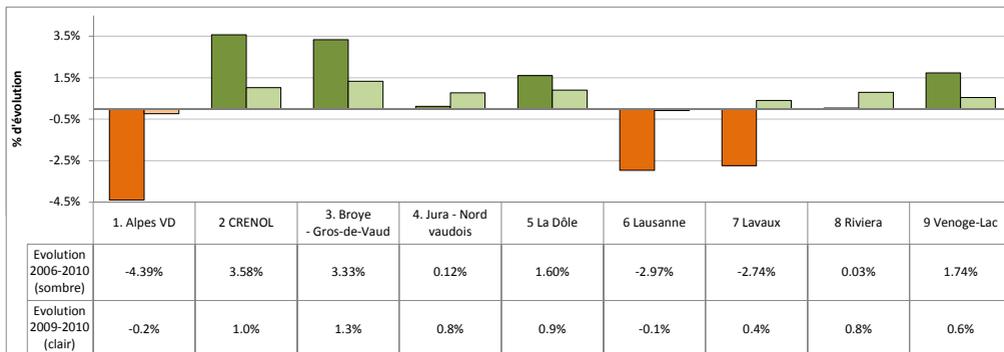
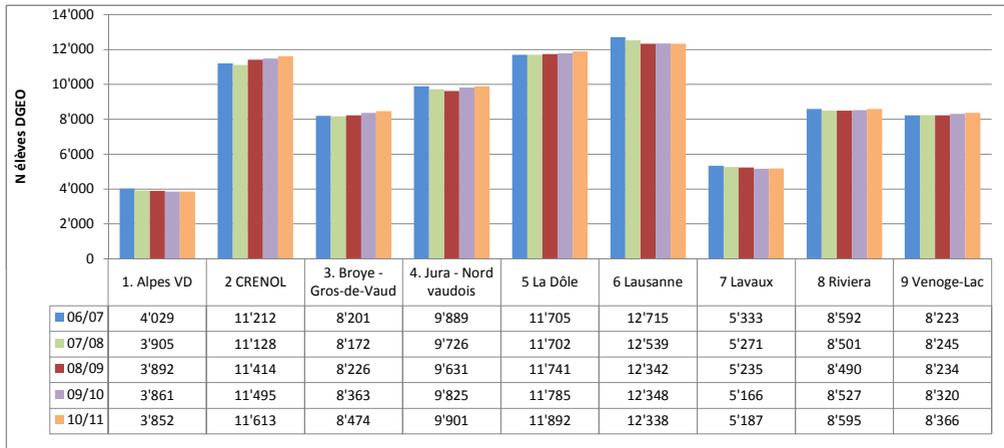
Dans le système scolaire vaudois, les établissements sont regroupés en régions scolaires à des fins de coordination (art. 48 LS). Cette organisation permet de :

- Coordonner au plan régional la mise en œuvre des politiques cantonales en lien avec la formation
- Gérer en commun certains aspects de l'enveloppe pédagogique, notamment en vue d'atténuer l'impact des fluctuations d'effectifs
- Collaborer avec les spécialistes de l'Office de psychologie scolaire (PPLS : psychologues, psychomotriciens et logopédistes scolaires)
- Créer des classes spéciales au plan régional, dans certains établissements seulement. Les élèves des autres établissements de la région qui ont des besoins particuliers y suivent l'enseignement (enseignement spécialisé, classes de développement, classes d'accueil).
- Gérer en commun l'accès aux structures MATAS lorsque celles-ci existent dans la région considérée. Assurer la coordination entre ces structures et les établissements pour le suivi des élèves qui les fréquentent.
- Déléguer par région un directeur ou une directrice au sein des instances de consultation ou de participation des services et organes départementaux (par exemple DGEO, SESAF, HEP).

Durant l'automne 2009, les trois régions scolaires de la Broye, de Jura – Gros-de-Vaud et de Jura-Lac se sont réorganisées pour constituer seulement deux régions, lesquelles sont baptisées Broye – Gros-de-Vaud et Jura – Nord vaudois. Ce nouveau découpage, par ailleurs sans effet visible pour le public, correspond mieux que le précédent aux limites des nouveaux districts. De plus, les directeurs étant un peu plus nombreux dans chaque région, ils sont mieux à même d'effectuer les tâches de représentation qui leur incombent. La qualité de la coordination régionale s'en trouve ainsi améliorée.

# 1. CONTRAINTES EXTERIEURES

## 1.2 Nombre d'élèves DGEO par région scolaire : évolution depuis 2006.



Source : Lagapes O. Elèves, tableau consolidé.

Réf : DGEO

L'évolution des effectifs scolaires par région DGEO montre d'importantes différences entre les régions entre 2006 et 2010. Les différences égales ou supérieures à 1.5% d'augmentation, respectivement de diminution d'effectifs sont les suivantes :

Diminution > 1.5%

Alpes VD (-4.4%)

Lausanne (-3.0%)

Lavaux (-2.7%)

Stabilité

Jura – Nord vaudois (0.1%)

Riviera (0.03%)

Augmentation > 1.5%

CRENOL (3.6%)

Broye – Gros-de-Vaud (3.3%)

La Dôle (1.6%)

Venoge-Lac (1.7%)

# 1. CONTRAINTES EXTERIEURES

---

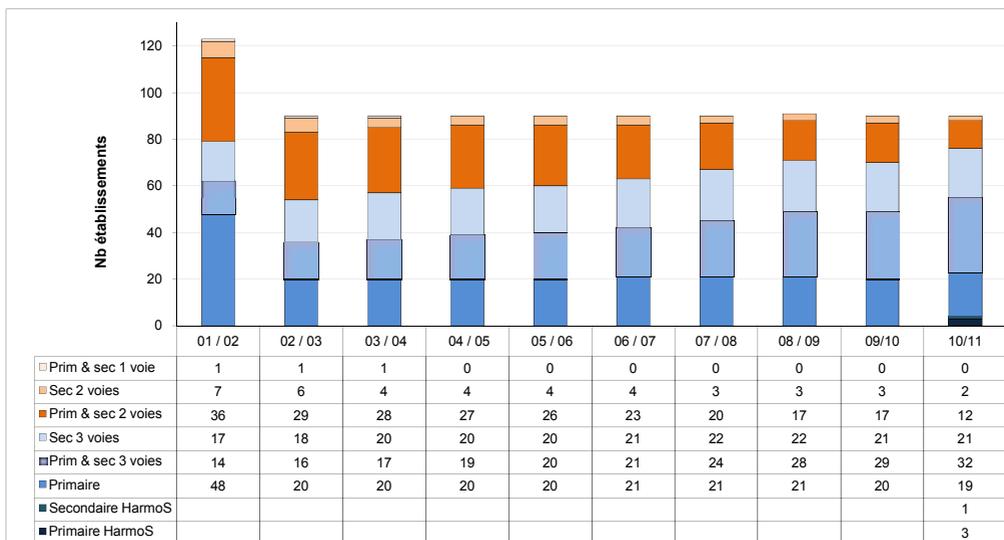
Il nous a semblé utile d'étudier aussi spécifiquement l'évolution observée durant cette dernière année. Entre 2009 et 2010, la population scolaire a augmenté dans sept des neuf régions scolaires, et n'a pratiquement pas changé dans les Alpes vaudoises et la région de Lausanne.

Dans les Alpes vaudoises, la stabilité s'explique par le cumul d'un faible solde migratoire<sup>1</sup> et d'un nombre de naissances relativement bas, ne compensant pas le nombre d'élèves terminant leur scolarité obligatoire. Concernant la région de Lausanne, on constate plutôt une augmentation des naissances, compensée par un solde migratoire négatif. Il est utile de préciser que les naturalisations sont comptabilisées comme le serait le départ de familles étrangères, et contribuent donc à abaisser le solde migratoire d'une région.

1. Le solde migratoire est la résultante des arrivées et des départs répertoriés dans le canton.

# 1. CONTRAINTES EXTERIEURES

## 1.3 Nombre et types d'établissements scolaires, évolution depuis 2001



Source : DFCJ / Lagapes O, élèves

Réf : DGE0

Légende : en bleu, établissements conformes à l'art. 47 LS ; en orange, ceux qui ne le sont pas.

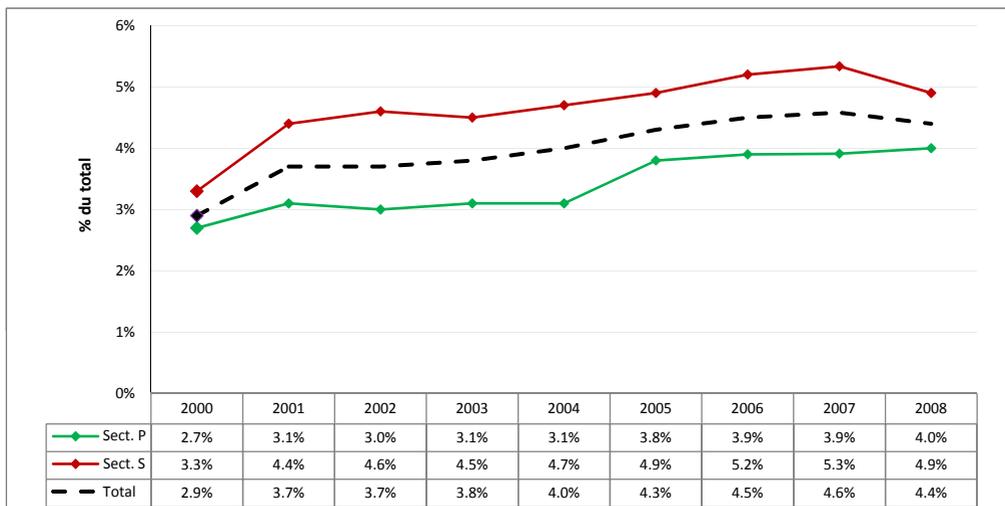
L'art. 47 de la Loi scolaire prévoit depuis le mois de juillet 2003 que les établissements scolarisant des élèves des degrés 7-9 doivent accueillir les trois filières de formation. Les établissements non conformes sont donc ceux qui scolarisent des élèves 7-9 de deux filières seulement, le plus souvent VSO et VSG, les VSB étant envoyés dans un établissement voisin.

L'année 2010/2011 voit à nouveau diminuer le nombre d'établissements qui doivent encore se mettre en conformité avec l'art. 47LS ; ce nombre est passé de 20 à 15 cette année.

Par ailleurs, trois établissements faisant l'objet de réorganisations ont anticipé les changements exigés par le concordat HarmoS, et se trouvent déjà dans une configuration « primaire HarmoS », incluant les élèves du cycle de transition, ou « secondaire HarmoS », incluant seulement les élèves des degrés 7 à 9. Les autres établissements scolarisant seulement des élèves primaires ou seulement des élèves secondaires verront leur structure changer au moment de la mise en œuvre de HarmoS, avec le passage de deux volées du secteur secondaire au secteur primaire.

# 1. CONTRAINTES EXTERIEURES

## 1.4 Pourcentage d'élèves scolarisés dans le privé, évolution depuis 2000 et point de référence pour 1990



Source : OFS

Ref : SCRIS, DCEO

Après une lente, mais régulière augmentation du pourcentage d'élèves fréquentant l'enseignement privé, on constate en 2008 une légère diminution de ce pourcentage, due uniquement à la forte diminution observée au secondaire, alors que le primaire présentait encore une légère augmentation. La DCEO a d'ailleurs constaté une légère augmentation du nombre d'élèves passant les examens de retour du privé.

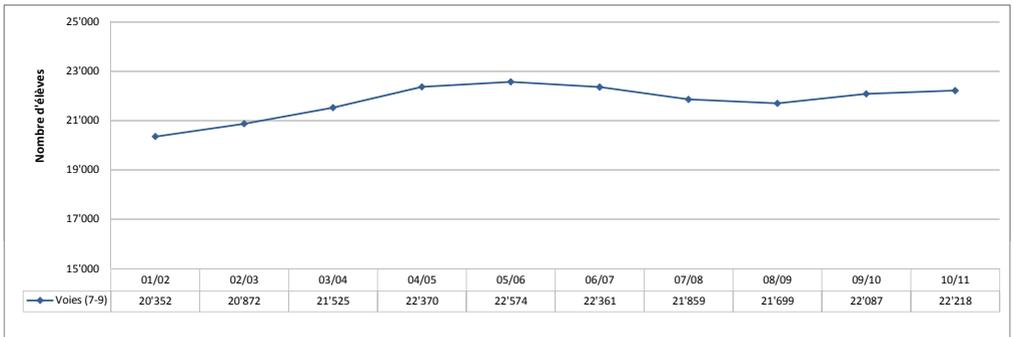
Il est probable que le pourcentage d'élèves fréquentant le privé soit sous-estimé. En effet, l'OFS, qui élabore ces statistiques, ne prend pas en compte les structures proposant des certificats de formation étrangers (français, américains, etc.)

Pour les degrés 7 à 9, on constate que le pourcentage d'élèves fréquentant une école privée est de 6.8% en VSB, mais 3.5% seulement en VSG, et nul en VSO. Cela confirme la tendance des parents d'élèves, constatée dans les établissements, à placer leur enfant dans une école privée pour lui faire suivre une voie plus exigeante que celle à laquelle l'école publique le destinait.

On peut imaginer un rôle prépondérant de la crise économique qui s'est déclarée en 2008 sur la scolarisation des élèves du secondaire, tout en s'interrogeant sur le fait qu'elle n'ait aucun impact concernant les élèves du primaire. Dans le canton de Vaud, on peut se demander si l'enjeu de l'orientation au cycle de transition (CYT) n'explique pas cette différence entre les deux secteurs d'enseignement.

# 1. CONTRAINTES EXTERIEURES

## 1.5 Effectifs d'élèves par cycle ou voie, évolution depuis 2001



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150, DFJ C / Lagapes O\_Elèves (pour 10/11)

Réf : SCRIS, DCEO

Note : Pour des raisons d'échelle, les élèves du RACC, des classes d'accueil, des classes de développement et le nombre total d'élèves figurent dans la table de données, mais pas dans le graphique. De même, les élèves des degrés 7-9 figurent sur un graphique séparé.

# 1. CONTRAINTES EXTERIEURES

---

Les effectifs totaux de l'enseignement obligatoire sont en augmentation pour la troisième année consécutive. Cette augmentation est marquée au CIN, en raison de l'accroissement du taux de natalité observé dans notre canton depuis quatre à cinq ans. L'augmentation constatée dans les degrés secondaires s'explique probablement par les soldes migratoires, positifs depuis plusieurs années dans toutes les régions scolaires à l'exception de Lausanne.

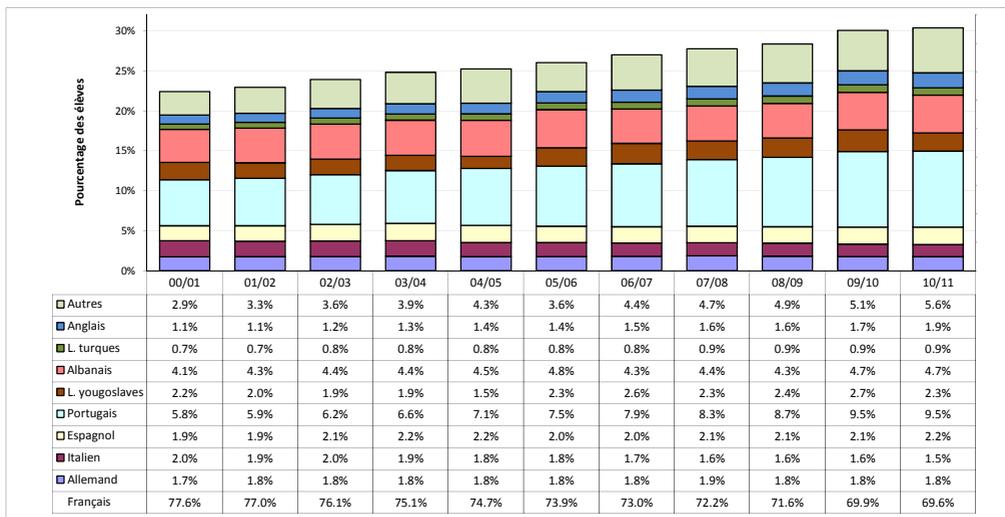
Cette augmentation globale de la population scolaire vaudoise correspond aux perspectives scolaires à long terme publiées par le SCRIS en 2007, qui prévoient un accroissement de la population scolaire de l'ordre de +410 élèves annuellement dès l'année 2010<sup>2</sup>, croissance qui devrait s'accroître (+810) dès 2016. Dès 2016, en quinze ans, l'école vaudoise devrait absorber quelque 12'000 élèves supplémentaires pour atteindre 107'000 élèves en 2030.

Il s'agit là d'un phénomène dont il faudra tenir compte lors des planifications de constructions scolaires. Ainsi il faudra poser dans un futur proche la question du nombre et de la taille des établissements.

2. SCRIS (2007). Perspectives scolaires ; Evolution estimée de la Démographie Scolaire. Lausanne : SCRIS. p. 20 : prévision de +410 élèves annuellement entre 2010 et 2016.

# 1. CONTRAINTES EXTERIEURES

## 1.6 Répartition des élèves selon la langue maternelle, tous cycles confondus, évolution depuis 2000



Source : DFIRE / Recensement scolaire 180/ Lagapes O\_élèves (pour 10/11)

Réf : SCRIS, DGOE

Le pourcentage d'élèves allophones a très légèrement augmenté cette année, passant de 30.1% à 30.4%. Les détails montrent que les pourcentages qui augmentent sont ceux des élèves anglophones et locuteurs de langues « autres ».

Parmi ces autres langues, il faut relever l'augmentation des élèves parlant arabe, respectivement tamil. Si ces deux langues étaient exclues de l'analyse, le pourcentage de locuteurs de langues « autres » serait en diminution.

On constate également une très légère augmentation du pourcentage d'élèves hispanophones, et une diminution des locuteurs des langues yougoslaves (serbe, croate, bosniaque, principalement) et de l'italien.

Une analyse longitudinale nous a permis de constater que certains parents d'élèves allophones les ont déclarés francophones après quelques années de scolarité. C'est le cas en 2010 de 327 élèves, parlant différentes langues.

Le nombre de langues parlées par des élèves du canton (quel que soit le nombre d'élèves concernés) a fortement augmenté depuis quelques années, pour dépasser, cette année, la valeur de 100.

## Démographie scolaire

Les élèves suivant la scolarité obligatoire au sein de la DGEO sont, pour 2010/2011, au nombre de 81'716 (y compris les élèves des classes d'enseignement spécialisé), répartis dans 90 établissements scolaires. Le nombre d'élèves par établissement varie entre 391 et 1'575, la moyenne se situant à 908 élèves.

L'évolution des effectifs scolaires durant les quatre dernières années montre une grande diversité régionale. Si, en 2007/2008, 8 des 9 régions scolaires voyaient baisser leurs effectifs, ce n'était plus le cas que de 6 régions l'année suivante, puis de 2 régions en 2009/2010. En 2010/2011, seules deux régions scolaires montrent des effectifs stables (-0.1% ou -0.2% de variation pour Lausanne, respectivement les Alpes vaudoises) ; les sept autres régions voient leurs effectifs augmenter, au minimum de 0.4% (Lavaux), au maximum de 1.3% (Broye – Gros-de-Vaud).

Les informations disponibles sur l'évolution démographique du canton de Vaud montrent que cette augmentation du nombre d'élèves dans la quasi-totalité des régions scolaires s'explique à la fois par le solde migratoire<sup>3</sup> et par l'accroissement naturel<sup>4</sup>. Il se peut également, particulièrement dans les régions dans lesquelles l'offre d'enseignement privé est importante, que la légère baisse de fréquentation des écoles privées ait contribué à la hausse des effectifs de l'enseignement public secondaire.

L'immigration observée depuis quelques années est constituée pour une large part de très jeunes adultes sans enfants (étudiants) ou de personnes hautement qualifiées, plutôt aisées, qui scolarisent volontiers leurs enfants dans des écoles privées internationales. Pour cette raison, l'augmentation de la population scolaire décrite dans l'indicateur est faible par rapport à l'augmentation de la population résidente totale du Canton de Vaud.

Le pourcentage d'élèves allophones augmente régulièrement, mais faiblement depuis plus de dix ans, et dépasse la valeur de 30% pour la deuxième année consécutive. Les établissements mettent en place plusieurs prestations spécifiques destinées à leur intégration dans le système de formation vaudois, lesquelles seront détaillées plus loin dans cette publication.

La diversité des établissements scolaires est bien illustrée, non seulement par les effectifs totaux, mais par leur structure et par les degrés de scolarité présents dans chacun. La mise en place de HarmoS, avec en particulier le passage des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années actuelles au sein du secteur primaire, vont occasionner une réflexion au sujet de l'organisation de nombreux établissements. Par anticipation, plusieurs d'entre eux, à la faveur d'une réorganisation mise en œuvre en 2010/2011, ont déjà regroupé les degrés primaires et le cycle de transition au sein d'un même établissement primaire, ou scolarisent uniquement les degrés 7 à 9 au sein d'un établissement secondaire.

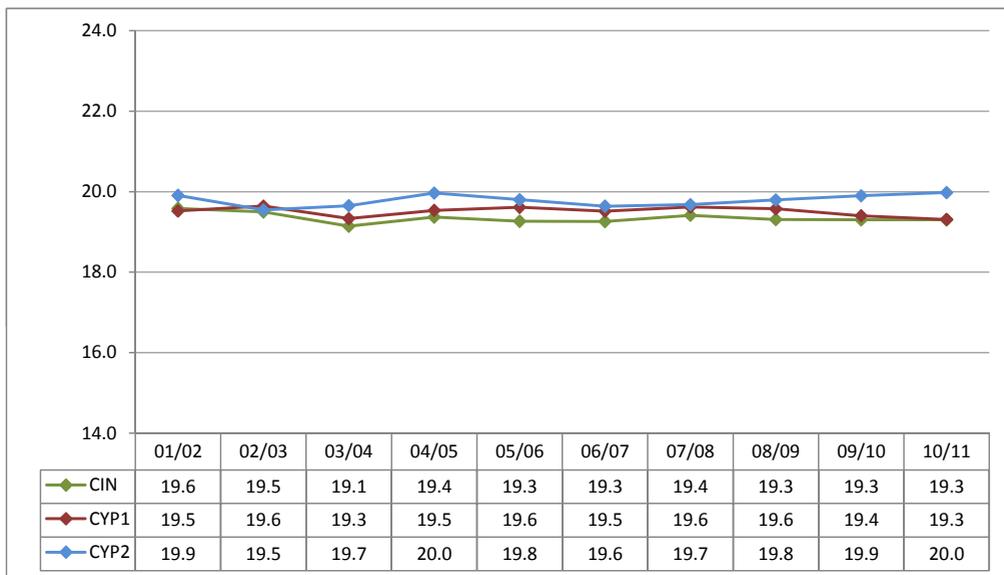
Les établissements diffèrent également par la présence ou l'absence de classes de pédagogie compensatoire (effectif réduit, accueil, développement) ou d'enseignement spécialisé. Certains d'entre eux, plus souvent de petite taille, n'ouvrent pas de telles classes, et ceux de leurs élèves qui présentent des besoins particuliers sont scolarisés dans un établissement voisin disposant de la structure adéquate, grâce à la possibilité de mise en commun de ressources par les établissements d'une même région DGEO.

3. Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes arrivant dans le canton et le nombre de personnes qui le quittent.

4. Accroissement naturel : différence entre les naissances et les décès déclarés dans le canton.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.1 Taille moyenne des classes de l'enseignement régulier primaire : évolution depuis 2001



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150, DFJC / Lagapes O\_Elèves (pour 10/11)

Réf : SCRIS, DGE0

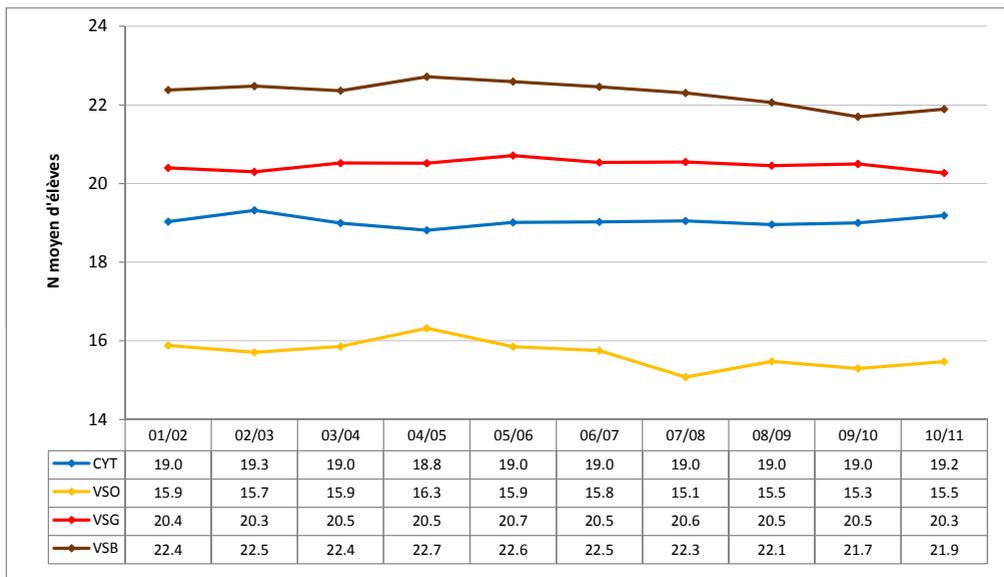
Depuis l'année scolaire 2006/2007, les effectifs moyens des classes primaires augmentent dans le cas du CYP2, et diminuent dans le cas du CIN et du CYP1. Les effectifs moyens du CYP1 ont maintenant rejoint ceux du CIN.

Bien que les prescriptions légales (Art. 164 et 165 RLS) soient identiques pour ces trois cycles d'enseignement, il semble manifeste que les directions d'établissement privilégient des effectifs plus petits pour les élèves les plus jeunes, ce qui permet à l'enseignant-e un meilleur encadrement pour des élèves qui ne maîtrisent pas encore les règles de vie ou les méthodes de travail de la classe. Au CYP2, qui précède les degrés secondaires, il se pourrait que ces compétences soient en général mieux acquises, et que l'enseignant puisse donc plus facilement travailler avec un effectif relativement nombreux. Il se peut que les effectifs moyens plus importants soient en lien avec cette différence.

Les effectifs moyens calculés pour l'année 2010/2011 sont au milieu de la fourchette légale pour les classes CIN et CYP1, au maximum de cette fourchette pour les classes CYP2.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.2 Taille moyenne des classes de l'enseignement régulier secondaire : évolution depuis 2001



Source : DFIRE/Recensement scolaire 150, DFJC / Lagapes O. Elèves (pour 10/11)

Réf : SCRIS, DGEO

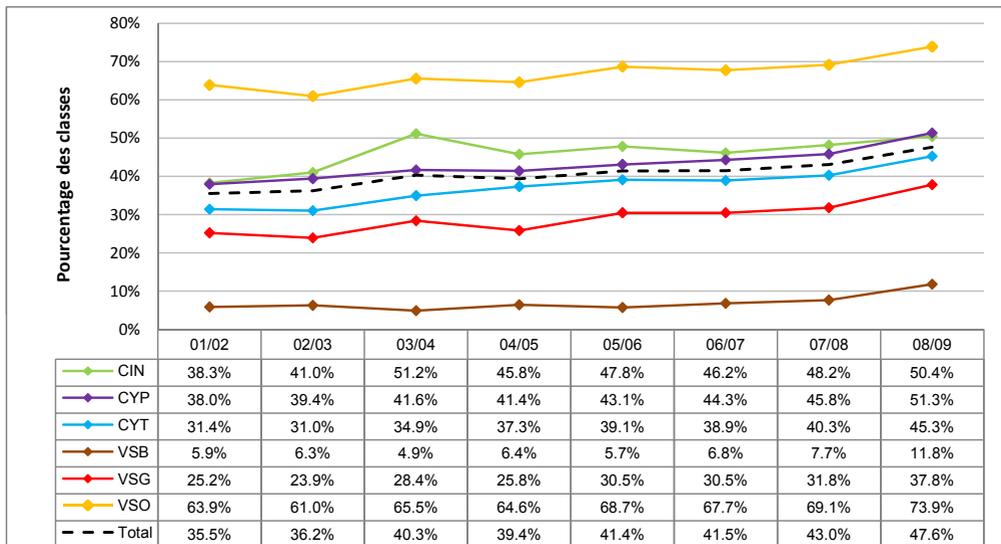
Les effectifs moyens des classes secondaires sont stables, à l'exception d'une diminution observée pour les classes de VSB, mais qui semble avoir pris fin en 2010/2011.

Les classes du CYT présentent un effectif moyen situé au milieu de la fourchette légale de 18-20 élèves. Alors que les classes VSB et VSG ont un effectif prescrit de 22 à 24 élèves, on constate que les classes de VSB sont proches du minimum de la fourchette légale, alors que celles de VSG se situent clairement en-dessous, avec 20.3 élèves.

Concernant les classes de VSO, l'effectif moyen calculé, 15.5 élèves par classe, est conforme aux prescriptions légales de 14 à 16 élèves.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.3 Pourcentage de classes très hétérogènes (nationalité ou langue) par cycle/voie et année scolaire, évolution depuis 2000



Source : DFIRE / Recensement scolaire 180, DFIN

Réf : SCRIS, DGE0

Note : Au plan suisse, une classe est considérée comme très hétérogène, pour la langue ou la nationalité, quand elle comprend plus d'un tiers d'élèves allophones et/ou étrangers.

L'année 2009/2010 montre globalement un léger accroissement du pourcentage de classes très hétérogènes dans notre canton. Concernant les degrés dans lesquels les élèves ne sont pas en filières (du CIN au CYT), cela correspond à la légère augmentation du pourcentage d'élèves allophones, respectivement étrangers, observée depuis quelques années.

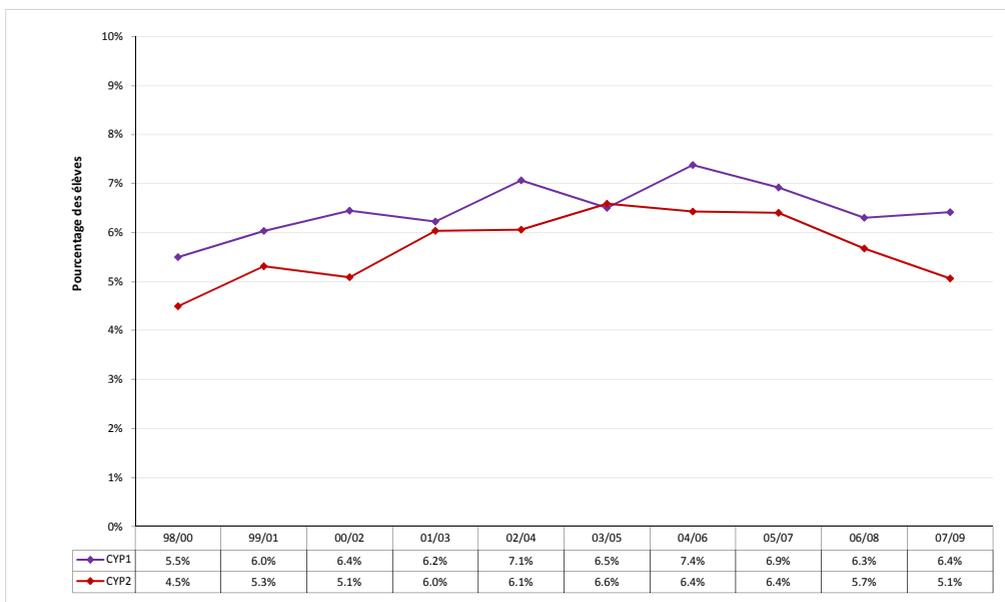
Dans les degrés 7 à 9, il est intéressant de relever que le pourcentage de classes très hétérogènes a diminué cette année en VSO, et augmenté en VSG et VSB. Il est possible que le système parvienne, grâce à des mesures de soutien spécifiques destinées aux élèves étrangers et allophones, à augmenter le pourcentage d'élèves allophones dans les filières les plus exigeantes, et à le diminuer d'autant au sein de la VSO.

En comparaison intercantonale<sup>5</sup>, le canton de Vaud se trouve en troisième position, derrière les cantons de Genève et Bâle-Ville pour le pourcentage de classes très hétérogènes.

5. Source : Statistique des élèves et étudiants OPS, « Hétérogénéité culturelle au sein de l'école obligatoire selon le canton et le degré d'enseignement, 2008/09 », consulté sur bfs.admin.ch

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.4 Taux de maintien au CYP1 et au CYP2, évolution depuis 1999



Source : DFIRE / Recensement scolaire 180

Réf : SCRIS, DGEO

Note : Les années scolaires ont été indiquées pour le cycle de deux ans. Ainsi, les élèves de la volée 2004-2006 ont effectué leur première année en 2004-05, puis leur deuxième année en 2005-06. S'ils ont été maintenus dans le cycle, ils ont effectué la troisième année en 2006-07.

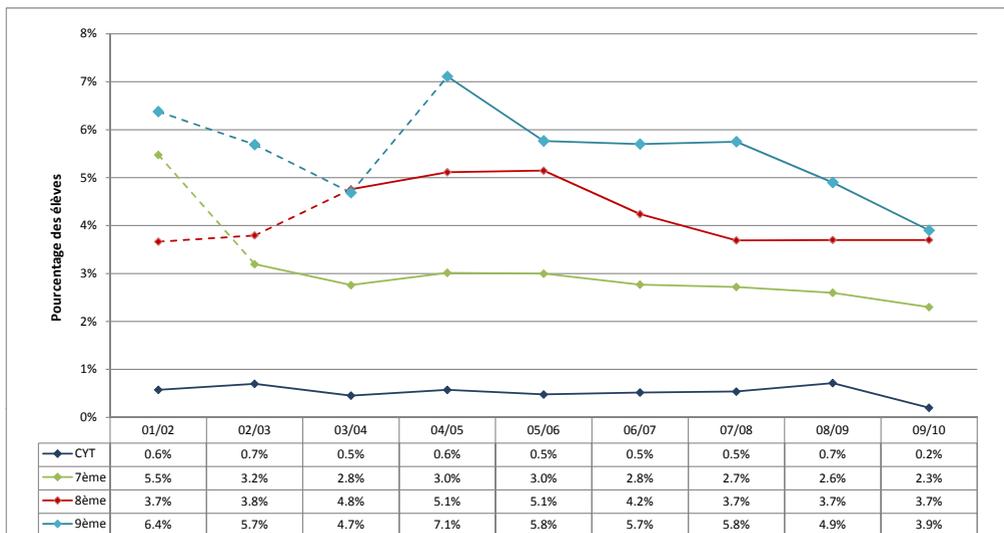
Après une augmentation des redoublements claire, bien qu'irrégulière, entre 2000 et 2006, on constate ensuite une tendance à la baisse au CYP1 et au CYP2, bien qu'entre 2008 et 2009 le taux se stabilise au CYP1.

Pour le CYP1, il est plausible d'envisager que la hausse constatée jusqu'en 2006 soit liée à l'introduction d'une exigence spécifique quant au niveau de lecture à atteindre pour être promu au CYP2 (art. 18 RLS, al.2). Ce niveau est mesuré par une ECR de lecture-écriture qui fournit un standard commun pour l'apprécier. Dès 2007, on constate probablement l'effet des mesures d'appui ou de pédagogie compensatoire, prévues dans le même article du règlement, pour assurer la réussite des élèves ayant quelques difficultés en lecture.

En 2008, pour la première fois, on constate une nette baisse des taux de redoublement aussi au CYP2. On peut émettre l'hypothèse que cette baisse est elle aussi due en partie aux mesures de pédagogie compensatoire mises en place dans le courant du CYP1, grâce auxquelles les élèves sont mieux préparés pour les apprentissages du CYP2. Les mesures prises dans le courant du CYP2 contribuent aussi à diminuer le nombre de maintiens dans ce cycle.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.5 Taux de redoublement de la 5<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année, évolution depuis 2001



Source : DFIRE / Recensement scolaire 180, DFJC / Lagapes O\_URSP (pour 09/10)

Réf : SCRIS, DGEO

Note : Pour le CYT, les pourcentages de maintiens ont été calculés sur deux ans. Pour les degrés 7 à 9, nous avons calculé les pourcentages de maintiens **sans réorientation**, par volée. Les parties pointillées de chaque courbe indiquent les années antérieures à la généralisation d'EVM au degré considéré.

Les redoublements au cycle de transition restent exceptionnels, comme le prévoit l'article 26 LS. La légère baisse constatée en 2009/2010 est peu significative. On relève cependant qu'on s'approche d'un taux de redoublement nul.

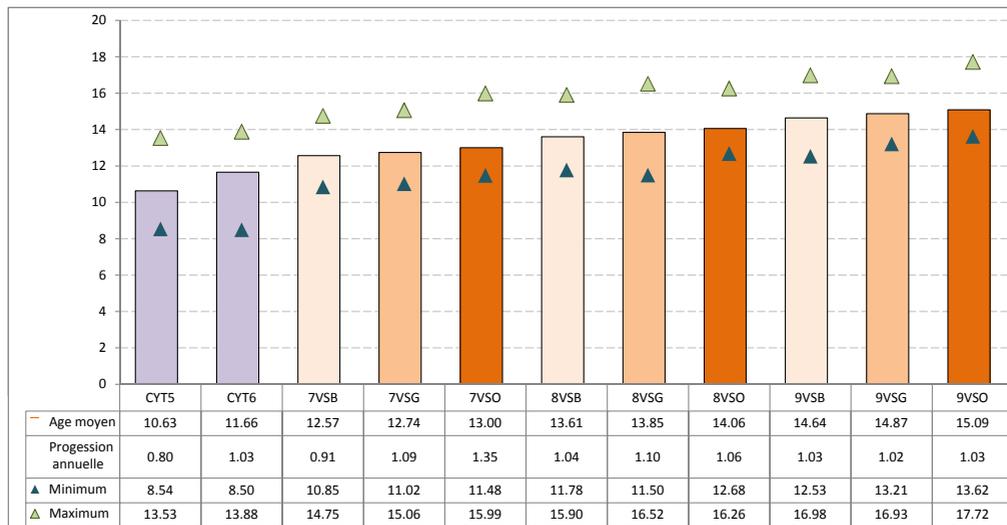
En 7<sup>e</sup> année, les redoublements sont assez peu fréquents. Il faut relever qu'il existe, dans ce degré, l'alternative d'une réorientation vers une voie moins exigeante, alternative très rarement utilisée pour les degrés 8 et 9.

En 8<sup>e</sup> année, les réorientations étant très rares, et en principe impossibles vers une voie plus exigeante, on observe un pourcentage plus élevé de redoublements. Après une diminution franche entre 2005/2006 et 2007/2008, le pourcentage de redoublements est resté stable depuis 2008.

En 9<sup>e</sup> année, on observe que le taux de redoublement baisse de manière significative depuis 2008. Ceci pourrait s'expliquer en partie par une application plus rigoureuse des injonctions du Cadre général de l'évaluation, basées sur l'article 37 du règlement d'application de la loi scolaire, selon lequel un élève ne peut pas, sauf dérogation, redoubler la 9<sup>e</sup> année s'il a obtenu le certificat. Un certains nombres d'élèves étaient en effet autorisés à redoubler la 9<sup>e</sup> malgré la réussite du certificat pour satisfaire les seuils définis, principalement, pour accéder à l'Ecole de culture générale et de commerce du gymnase.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.6 Age moyen des élèves des degrés secondaires, par degré et filière, année scolaire 2010-2011



Source : Lagapes 0\_Elèves 2010

Réf : DGE0

Note : La progression annuelle est la différence entre l'âge moyen d'un degré et celui du degré précédent. Pour les trois groupes de 7<sup>e</sup> année, la progression est calculée à partir de la valeur du CYT6. Les calculs donnent l'âge moyen des élèves au 30 juin 2010, c'est-à-dire deux mois avant le début de l'année scolaire considérée.

Quand on compare l'âge des élèves de 6<sup>e</sup> année avec celui des élèves de 7<sup>e</sup> année des trois voies, on constate que l'augmentation d'âge est d'autant plus importante que la voie de 7<sup>e</sup> année est moins exigeante. Cela appuie le constat récurrent que le retard observé dans le cursus<sup>6</sup> scolaire est plus important chez les élèves de VSO que chez ceux de VSG, les VSB étant les élèves les moins soumis à un risque de redoublement. En outre, les élèves qui sont en avance sur le programme se trouvent majoritairement en VSB, ce qui fait encore baisser la moyenne d'âge de cette filière.

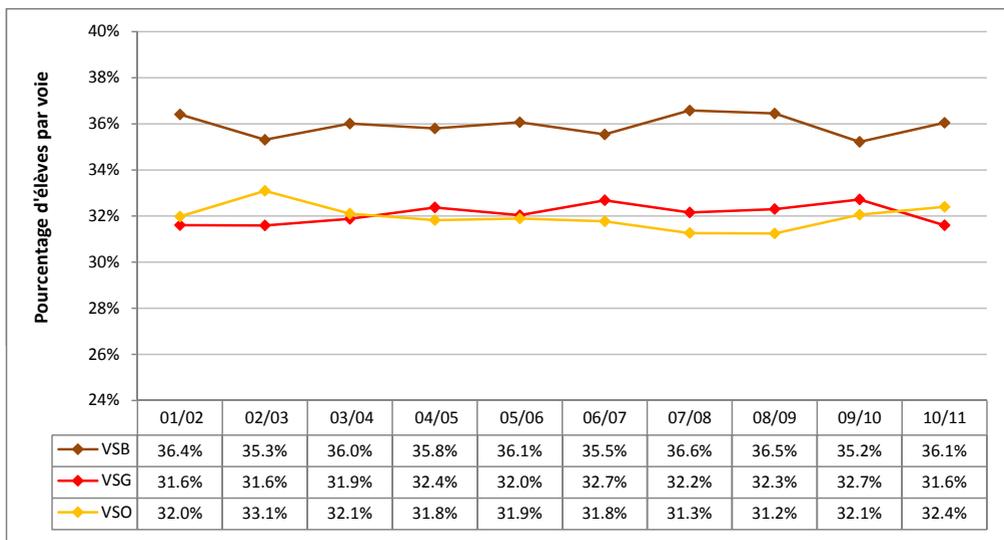
Pour les élèves de huitième année, la différence d'âge avec les élèves de 7<sup>e</sup> année est maximale pour les élèves de VSG. Cela s'explique aisément par le redoublement qui assortit presque systématiquement les réorientations VSO-VSG en fin de 7<sup>e</sup> année. Ces réorientations étant moins nombreuses entre VSG et VSB, ce phénomène ne se retrouve pas chez les élèves de 8<sup>e</sup> VSB.

La différence d'âge moyen entre les élèves de 8<sup>e</sup> et de 9<sup>e</sup> année est presque égale à 1 an dans les trois filières. Une explication probable est le taux relativement faible de redoublement de la 9<sup>e</sup> année de scolarité. Il peut aussi s'expliquer partiellement, surtout en VSO, par le fait que certains élèves quittent l'enseignement obligatoire sans effectuer la 9<sup>e</sup> année, et que ces élèves, par définition, présentent un retard scolaire. Comme ils ne sont plus pris en compte dans l'âge moyen des élèves de 9<sup>e</sup> année, cet âge moyen augmente moins qu'on pourrait le penser.

6. Le retard dans le cursus scolaire est identifié par le fait que l'élève est plus âgé que ses camarades de la même volée. Cela ne préjuge pas de son niveau de réussite scolaire dans la classe qu'il fréquente.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.7 Pourcentage des élèves par voie en 7<sup>e</sup> année, évolution depuis 2001



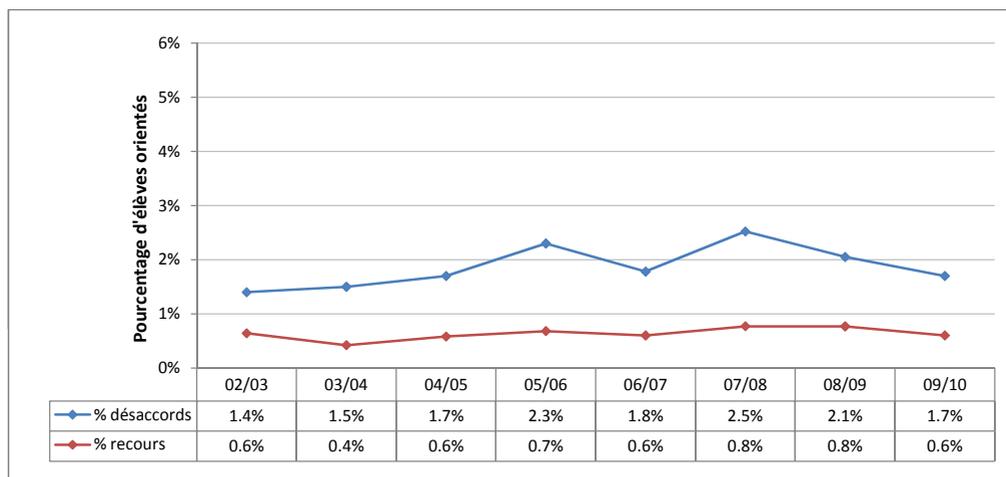
Source : DFIRE / Recensement scolaire, DFJC / Lagapes O\_Elèves (pour 10/11)

Réf : SCRIS, DGE0

En 2010/2011, et par rapport à l'année scolaire précédente, les orientations en VSB ont légèrement augmenté, aux dépens des orientations en VSG. Les orientations VSO ont très peu progressé, mais suffisamment néanmoins pour dépasser légèrement les orientations VSG.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.8 Décisions d'orientation : taux de désaccord des parents, évolution depuis 2003



Source : DFJC / Iagapes O\_URSP, DFJC / Recours

Réf : URSP, DGEO

Le processus d'orientation, codifié dans la loi scolaire (article 26e) et son règlement (articles 28 à 33), est un moment crucial de la scolarité obligatoire. Il consiste en un total de six prises de position, quatre des enseignants et deux des parents, en alternance. Lorsque parents et enseignants sont tombés d'accord à propos de l'orientation de l'élève, le processus est clos. En cas de désaccord persistant, la décision finale revient à la conférence des maîtres. C'est ce cas de figure qui fait l'objet du présent indicateur. Les parents peuvent encore faire recours contre cette décision auprès du Département.

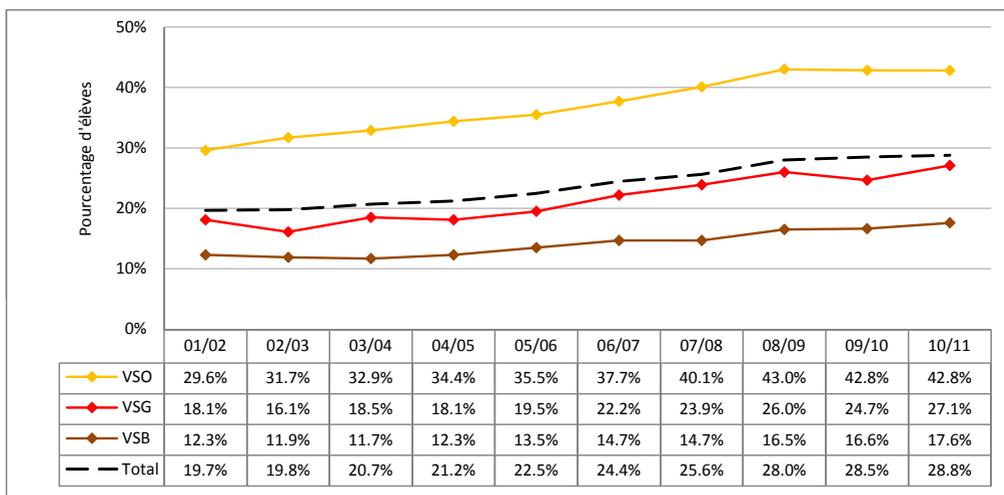
Les valeurs de ce graphique fluctuent très peu, en particulier pour les recours (en rouge dans le graphique ci-dessus), mais montrent néanmoins une légère tendance à la baisse pour les désaccords (en bleu dans le graphique ci-dessus) depuis 2008.

En 2010, la DGEO a accepté 4 des 38 recours déposés pour des questions d'orientation.

Il est important de noter que ce graphique fait référence à des valeurs officielles, sur la base d'éléments reçus par la Direction générale. Il ne constitue toutefois qu'un indicateur partiel du taux de satisfaction des parents relatif à la décision d'orientation de leur enfant, en raison de l'absence d'une prise d'information systématique sur ce thème.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.9 Pourcentage d'élèves allophones par voie en 7<sup>e</sup> année, évolution depuis 2001



Source : DFIRE / Recensement scolaire, DFJC / Lagapes O, Elèves (pour 10/11)

Ref : SCRIS, DGOE

Le pourcentage moyen d'élèves allophones dans les trois filières considérées augmente parallèlement à l'augmentation du pourcentage d'allophones dans la population scolaire globale.

Le département fournit deux prestations permettant à ces élèves de suivre l'enseignement dispensé dans les classes de la scolarité obligatoire régulière :

- Les classes d'accueil permettent aux élèves de suivre un enseignement intensif de français jusqu'à ce qu'ils soient prêts à fréquenter une classe régulière. 83% des classes d'accueil se trouvent au secondaire.
- Les cours intensifs de français (CIF) sont dispensés aux élèves directement intégrés dans une classe régulière. Ces cours permettent une mise à niveau des connaissances et compétences en français. 76 % des périodes de CIF sont dispensées au primaire.

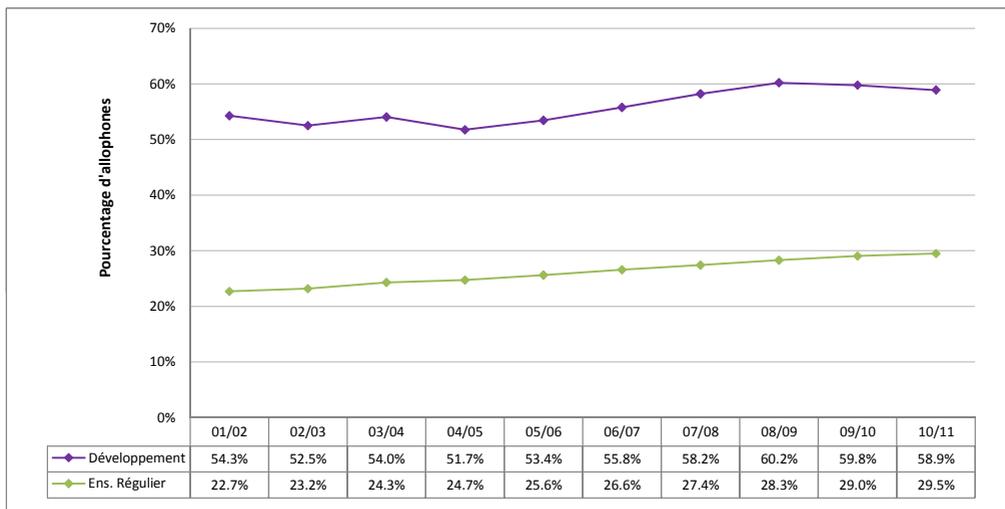
L'orientation de fin de 6<sup>e</sup> année met en évidence le rôle de l'allophonie dans le parcours de l'élève. Le taux d'élèves allophones est très différent d'une voie à une autre.

D'une manière générale, ce graphique interroge le poids que représente la maîtrise de la langue de scolarisation dans le cursus scolaire de l'élève. Ce poids est constaté dans les autres cantons également, puisque l'OFS décrit exactement le même phénomène au niveau national<sup>7</sup>. En effet, en 2008/2009, 24.7% des Suisses, mais 47.0% des étrangers fréquentaient un enseignement secondaire I à exigence élémentaire.

7. Source : Statistique des élèves et étudiants OFS, « Sélection au secondaire I », consulté sur bfs.admin.ch

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.10 Pourcentage d'élèves allophones en classe régulière et en classe de développement, évolution depuis 2001



Source : DFIRE / Recensement scolaire 180, DFJC / Lagapes O\_élèves (pour 10/11)

Réf : SCRIS, DGEO

Note : Les élèves des classes d'accueil étant allophones par définition, le pourcentage est égal à 100%, ces classes n'apparaissent donc pas dans la figure ci-dessus.

Les classes de développement sont des classes à petits effectifs, tenues par des enseignants spécialisés. Elles sont destinées à des élèves en difficulté, mais qui ne justifient pas une prise en charge dans l'enseignement spécialisé.

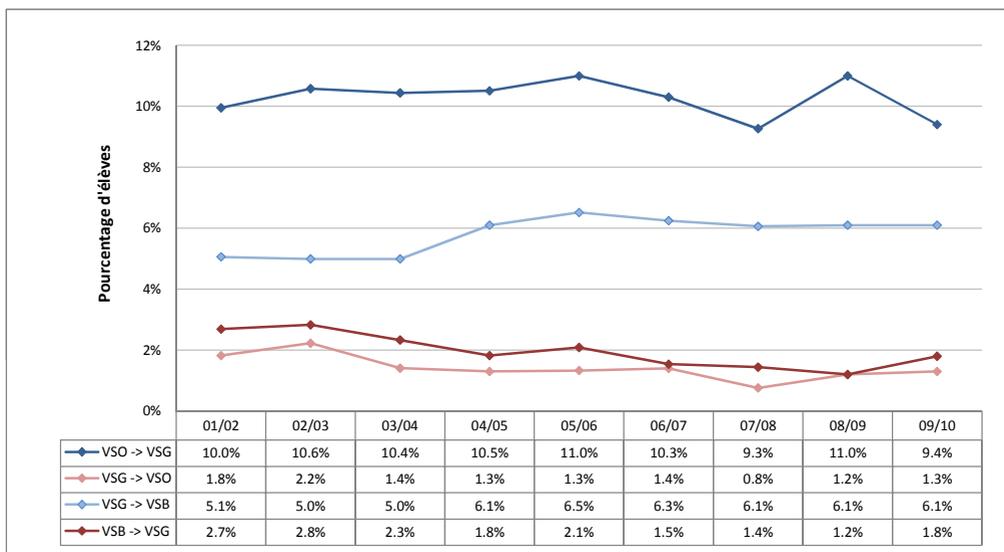
Dans ces classes, la proportion d'élèves allophones est deux fois plus élevée que dans l'ensemble de l'école régulière. On observe une augmentation de ce taux entre 2004/2005 et 2009/2010. Depuis lors, ce taux se stabilise, malgré la poursuite de l'augmentation du pourcentage d'élèves allophones dans l'ensemble de la scolarité obligatoire.

Deux facteurs peuvent expliquer ce taux. Premièrement, une maîtrise encore insuffisante du français par l'élève.

Relevons aussi, pour cet indicateur comme pour le précédent, que l'élève allophone et sa famille ne sont pas forcément familiers avec le système scolaire vaudois ; ils peuvent donc rencontrer des difficultés liées à cet élément.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.11 Taux de réorientations en fin de 7<sup>e</sup>, évolution depuis 2000



Source : DFIRE / Recensement scolaire 180, DFJC / Lagapes O\_URSP (pour 09/10)

Réf : SCRIS, DGEO

*Note : Le pourcentage de réorientation est calculé pour chaque filière ; les pourcentages reportés sont donc relatifs au total des élèves de la filière concernée uniquement. Les pourcentages ne distinguent pas les élèves promus des élèves qui redoublent la 7<sup>e</sup>. Les pourcentages d'orientation dans les trois voies à l'issue de la 6<sup>e</sup> année sont présentés dans l'indicateur 2.7.*

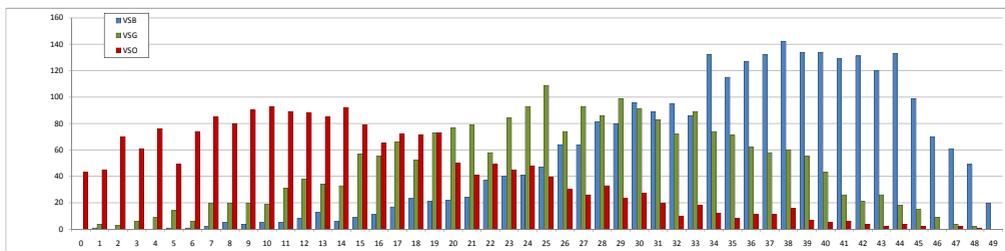
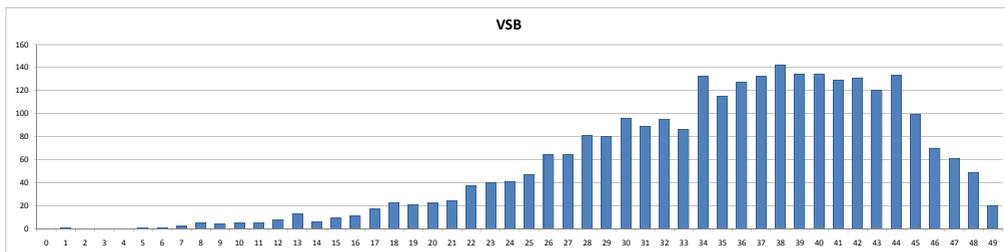
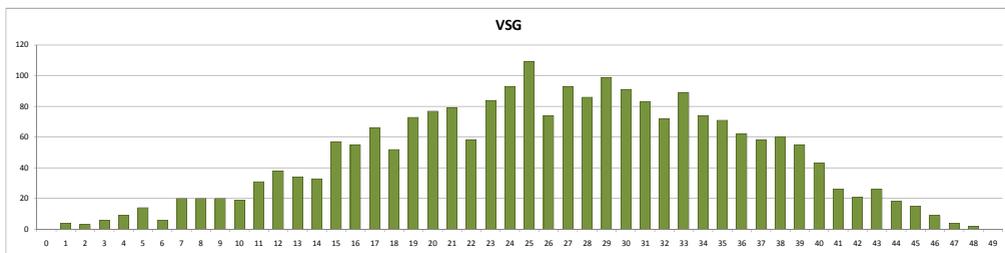
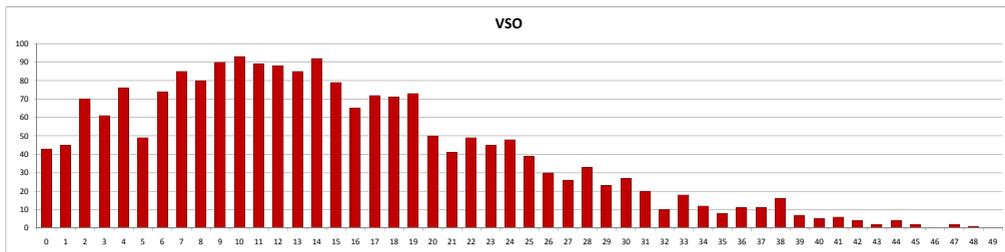
Cet indicateur montre une nette dominance des réorientations vers une voie plus exigeante, en particulier de la VSO vers la VSG dans les changements de voies en fin de 7<sup>e</sup> année.

Le taux de réorientation de la VSO vers la VSG a néanmoins connu une baisse de 2009 à 2010, pour se situer à un niveau comparable à 2008.

Les réorientations de la VSB vers la VSG ou de la VSG vers la VSO ont régulièrement diminué depuis 2000/2001. Elles tendent à se stabiliser depuis 2004.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.12 Distribution des points obtenus aux épreuves cantonales de référence de 8<sup>e</sup> année en mathématiques, par filière, printemps 2010

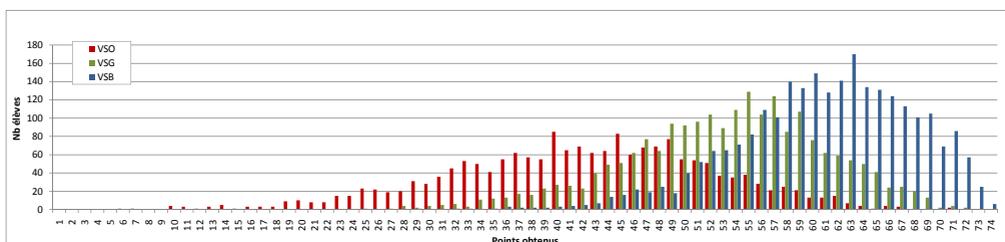
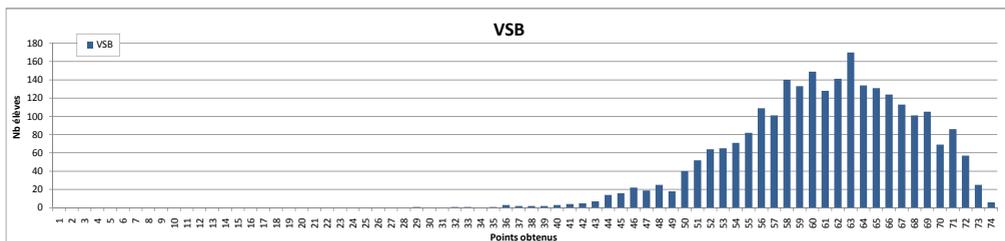
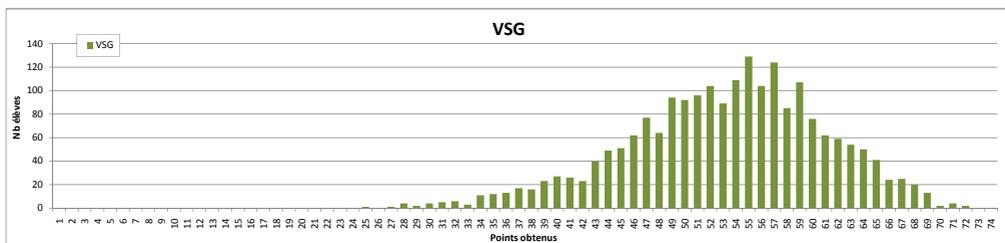
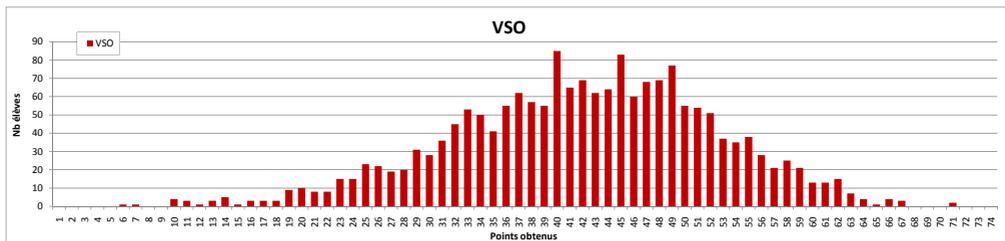


Source : DJFC / Lagapes O\_ECR

Réf : DGE0

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.13 Distribution des points obtenus aux épreuves cantonales de référence de 8<sup>e</sup> année en français, par filière, printemps 2010



Source : DFJC / Lagapes O\_ECR

Réf : DGE0

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

---

Chaque année, pour le français et pour les mathématiques, les élèves de fin de 8<sup>e</sup> degré sont soumis à une même épreuve cantonale, quelle que soit la voie concernée. Les critères de correction qui définissent le nombre de points obtenus, présenté dans les graphiques ci-dessus, sont identiques pour tous les élèves.

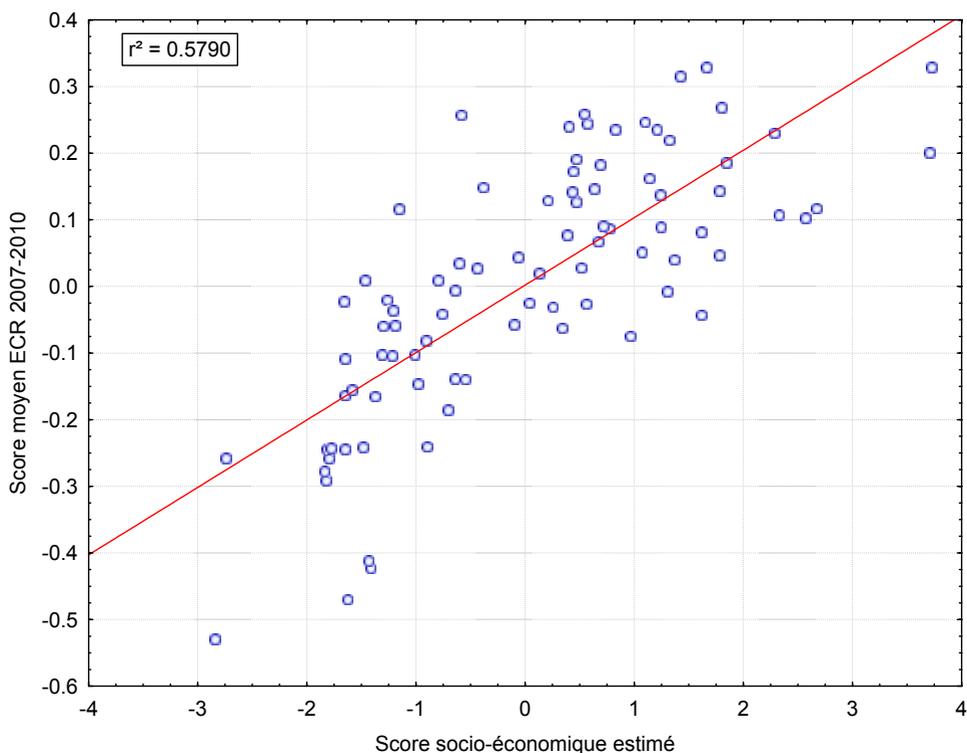
En mathématiques, les élèves de VSB, VSG et VSO ont obtenu, en moyenne, un nombre de points très différent aux épreuves cantonales de référence. Les moyennes obtenues sont de 14.6 pour les VSO, 26.2 pour les VSG et 35.2 pour les VSB, ce qui correspond à des différences marquées, par ailleurs très significatives, en raison de l'effectif considérable des élèves.

Néanmoins, une analyse détaillée des distributions montre un important recouvrement entre les élèves des différentes voies. Ainsi 88% des résultats totaux possibles recouvrent les trois filières, pour au moins un élève de chaque voie.

Les tendances générales mentionnées ci-dessus s'appliquent également à l'épreuve cantonale de français. Les moyennes calculées pour chaque filière sont sensiblement différentes, avec 15.0, 26.3 et 35.2 points pour les VSO, respectivement les VSG et les VSB. Il n'en demeure pas moins que le recouvrement entre les filières est considérable, même s'il est un peu moins important que pour les mathématiques.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.14 Résultats moyens obtenus par les établissements DGEO aux ECR (2006-2010) en fonction de leur statut socio-économique



Source : DFJC / Lagapes 0\_ECR

Réf : DGEO

**L'indice socio-économique** a été estimé pour chaque établissement en fonction de diverses caractéristiques - sociales, culturelles et fiscales - des communes de sa zone de recrutement. On peut citer par exemple le pourcentage de chômeurs de la commune, le pourcentage d'étrangers arrivés depuis moins de 5 ans dans notre canton, respectivement un indicateur des impôts cantonaux payés par les ménages.

La droite rouge, appelée droite de régression, montre la relation théorique entre le statut socio-économique d'un établissement et ses résultats moyens aux ECR. Lorsqu'un établissement se trouve au-dessus de cette droite, c'est que ses résultats sont meilleurs que ceux qu'on pourrait attendre théoriquement en fonction de son statut socio-économique, et inversement s'il se trouve au-dessous de cette droite.

## **2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

---

Les résultats obtenus aux ECR par les établissements sont clairement corrélés avec leur statut socio-économique, lequel explique presque 60% des différences constatées : plus le niveau socio-économique de l'établissement est élevé, plus la probabilité est grande qu'il obtienne un score élevé aux ECR. Néanmoins, pour un statut socio-économique égal, on trouve des résultats moyens très différents aux épreuves. De même, pour un même score moyen aux ECR, on trouve des établissements avec des niveaux socio-économiques très différents.

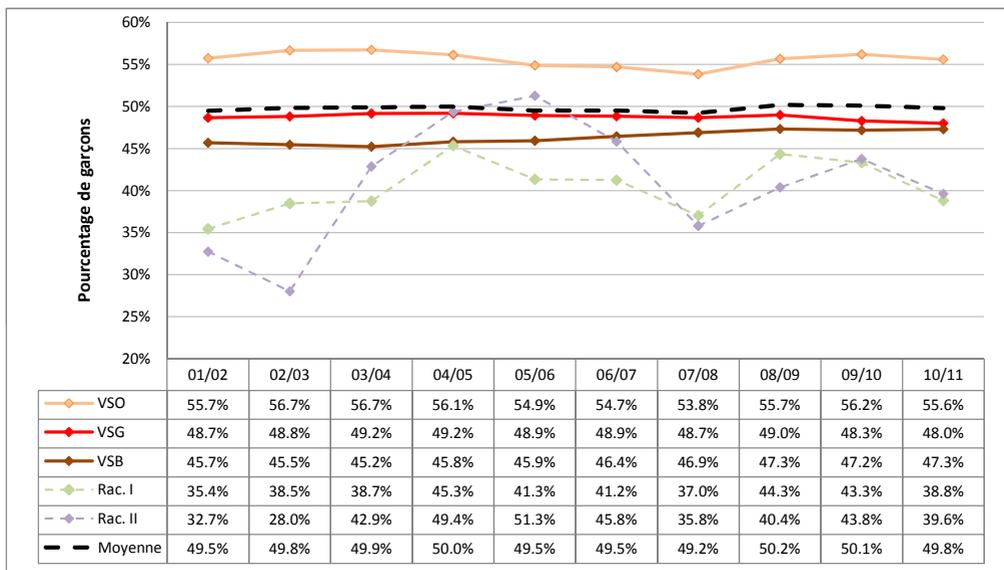
L'analyse des ECR montrant que les résultats d'un établissement peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre, nous avons agrégé les résultats de quatre années consécutives.

Le département a octroyé une allocation complémentaire aux établissements scolarisant les populations les plus défavorisées pour promouvoir une meilleure équité entre les établissements. Les bénéficiaires de ce complément ont choisi et développé des projets visant à améliorer les résultats de l'ensemble des élèves, et donc la moyenne d'établissement. Ces projets tiennent compte au mieux des particularités et des besoins locaux.

L'impact de ce complément de ressources ne peut pas encore être quantifié, les effets d'une telle démarche se déployant sur plusieurs années.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.15 Pourcentage de garçons par voie 7-9, évolution depuis 2000



Source : DFJC / Lagapes 0\_ECR

Réf : DGE0

Note : Les valeurs des cycles initial, primaires et de transition, dans lesquels il n'y a pas de filières, ne sont pas représentées.

On constate que les garçons sont légèrement plus représentés en VSO qu'en VSG, et en VSG qu'en VSB, alors que la population totale d'élèves est très proche d'une répartition égale entre filles et garçons.

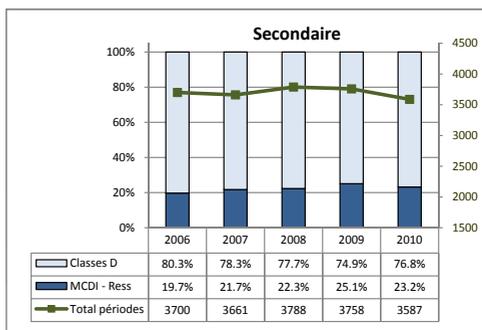
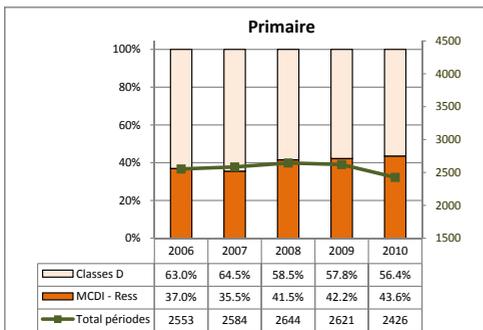
En ce qui concerne les classes de raccordement, les pourcentages de garçons varient beaucoup d'une année à l'autre. Ceci s'explique par le petit nombre d'élèves concernés.

Les différences liées au genre quant à l'orientation scolaire sont connues. Ce graphique montre que, dans l'école vaudoise également, les filles sont davantage représentées dans les filières exigeantes.

En se référant aux travaux existant dans ce domaine, on peut évoquer l'influence de la forte féminisation du corps enseignant, particulièrement dans les degrés primaires. Les enseignantes semblent interagir plus facilement avec les filles qu'avec les garçons. En outre, les comportements valorisés dans le milieu scolaire, comme l'aptitude au calme et à la concentration ou une faible impulsivité, sont typiquement mieux intégrés par les filles que par les garçons, ce qui facilite leur vie scolaire et, partant, leurs apprentissages (voir notamment les travaux de M. Huteau sur les styles cognitifs).

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.16 Répartition des périodes de classes de développement entre classe D et prestations aux élèves des classes régulières, année scolaire 2010-2011



Source : DFJC / Lagapes O\_REPART

Réf : DGEO

Note : Les prestations de Classe D sont en couleur claire, les prestations aux élèves de l'enseignement régulier sont en vif. La courbe représente le nombre total de périodes relevant des classes de développement, et se lit sur l'axe de droite.

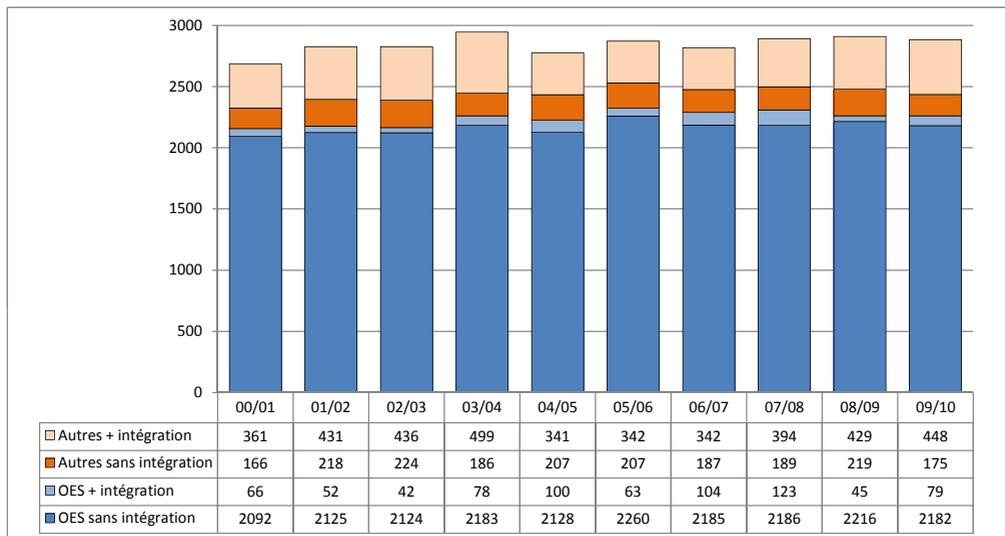
En 2010, on constate que le volume total de périodes allouées aux classes de développement, MCDI et lieux ressources a légèrement diminué, de 7.4% en primaire, et de 4.6% au secondaire.

Les périodes MCDI et ressources, allouées à des élèves fréquentant les classes régulières ont augmenté en proportion au primaire. En fait, une analyse plus approfondie montre que le nombre de périodes allouées aux classes de développement a diminué de presque 10%, alors que celui de périodes MCDI et ressources diminuait de 4.3% seulement.

Dans les degrés secondaires, on constate également une baisse globale du volume de prestations, mais les périodes diminuent dans une plus grande mesure pour les prestations MCDI-Ressources que pour les classes de développement.

## 2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### 2.17 Nombre d'élèves bénéficiant de prestations de l'enseignement spécialisé, évolution depuis 2000



Source : DFIRE / Recensement scolaire 182 (enseignement spécialisé)

Réf : SCRIS, SESAF

Note : Classes officielles de l'enseignement spécialisé (OES) : anciennement nommées classes de langage, classes d'intégration et classes d'enseignement spécialisé, se trouvant dans les établissements ou dans les écoles de l'enseignement spécialisé.

Après une certaine augmentation entre 2001 et 2003, on peut considérer que le nombre d'élèves fréquentant des structures de l'enseignement spécialisé (« OES sans intégration ») est stable depuis 2005. Cette stabilité se maintient malgré la reprise de l'augmentation de la population scolaire générale (cf. indicateur 1.5). Le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF) enregistre par contre une augmentation des demandes pour les structures de fin de scolarité.

Bon nombre de ressources supplémentaires ont été récemment mobilisées par le SESAF pour accompagner des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil de la petite enfance ou dans l'école obligatoire. C'est par exemple le cas des prestations de renfort pédagogique, non comptabilisées dans les données présentées ci-dessus.

## Retard dans le cursus scolaire et redoublement

Les indicateurs relatifs au redoublement et à l'âge des élèves montrent l'importance de la problématique, dans notre système d'enseignement, du retard pris par certains élèves dans leur cursus scolaire. Effectivement, on constate qu'en dernière année de scolarité obligatoire, 35.4% des élèves de l'enseignement régulier ont au moins une année de retard dans leur cursus. Ce chiffre moyen recouvre par ailleurs une grande disparité entre filières, puisque 19.5% des élèves de 9VSB, mais 51.8% de ceux de VSO présentent un retard dans leur cursus scolaire (cf Indicateur 3.1). Chaque année, quelques élèves atteignent la majorité alors qu'ils sont encore en 9ème année, avec deux ans de retard, dans un établissement de l'école obligatoire.

Le retard dans le cursus scolaire représente également une lourde charge financière pour le canton de Vaud, et ce, pour deux raisons :

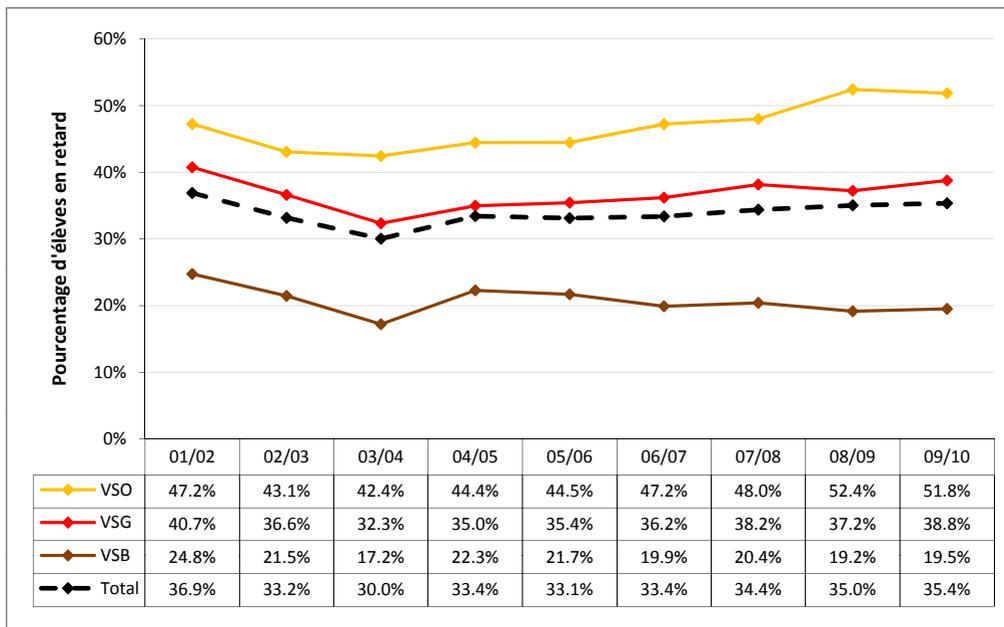
1. Le retard dans le cursus scolaire est le plus souvent dû à un redoublement, lequel nécessite le financement d'une année supplémentaire de scolarité.
2. Comme le terme de l'obligation scolaire est déterminé uniquement par l'âge de l'élève, un élève en retard est susceptible de quitter l'enseignement obligatoire sans avoir effectué la neuvième année, et donc sans certificat de fin de scolarité. Cette situation présente un risque pour l'avenir professionnel de l'individu concerné, et la formation post-obligatoire sera probablement mise à contribution pour la prise en charge du jeune dans un dispositif de Transition 1, voire dans la FORJAD. A plus long terme, la probabilité pour ce jeune d'émarger à l'aide sociale est aussi largement augmentée.

Le redoublement, comme la littérature le confirme de manière récurrente, n'offre pas à l'élève de meilleures chances de réussir la suite de son parcours scolaire, du moins pas dans les degrés primaires. Comme l'a montré un récent rapport de l'URSP<sup>8</sup>, le redoublement n'améliore pas les chances d'un meilleur cursus scolaire pour les élèves du primaire. Par ailleurs, sur le plan psychologique, on constate un fort impact du redoublement sur la motivation de l'élève, lequel est particulièrement négatif chez les plus jeunes.

8. K. Daeppen (2007). Le Redoublement : un Gage de Réussite ? Revue de Littérature et Étude d'une Volée d'Élèves Vaudois. Lausanne : URSP, Rapport 07.2

### 3. RESULTATS ET EFFETS DU SYSTEME

#### 3.1 Pourcentage d'élèves de 9<sup>e</sup> année ayant plus de 15 ans, évolution depuis 2001



Source : DFIRE / Recensement scolaire 190

Réf : SCRIS, DGEO

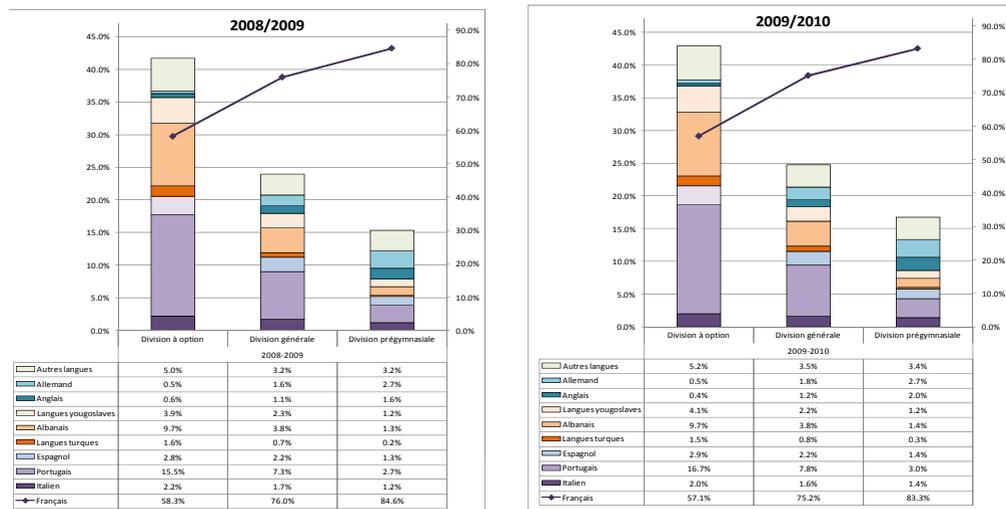
Note : Ces chiffres n'intègrent pas les élèves qui, en fin d'obligation scolaire, auraient quitté l'enseignement obligatoire avant leur 9<sup>e</sup> année.

En 2009/2010, le pourcentage d'élèves VSO en retard a cessé d'augmenter, pour redescendre de 0.6%. Par contre, le pourcentage d'élèves en retard en VSG a augmenté de 1.6%, et celui des élèves VSB de 0.3%. Sur un plan général, ce sont 35.4% des élèves de 9<sup>e</sup>me année de l'enseignement régulier qui présentaient un retard scolaire d'au moins une année.

Pour l'année scolaire 2010-2011, 15 élèves de l'enseignement régulier (12 de VSO, 2 de VSG et 1 de VSB) deviendront majeurs avant la fin de leur 9<sup>e</sup> année.

### 3. RESULTATS ET EFFETS DU SYSTEME

#### 3.2 Répartition des élèves de 9<sup>e</sup> année par filière et par langue maternelle, évolution entre 2008/2009 et 2009/2010



Source : DFIRE / Recensement scolaire 150

Réf : SCRIS, DGE0

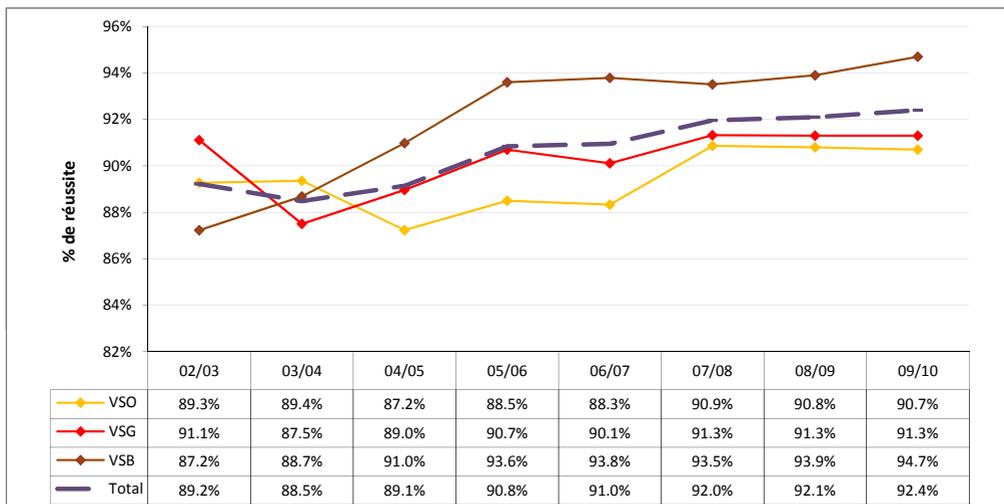
La répartition des élèves par langue maternelle varie d'une voie à l'autre. On observe que pour la majorité des langues présentées dans cet indicateur, la part d'élèves allophones diminue avec l'augmentation des exigences scolaires de la voie examinée. Ce constat doit cependant être relativisé pour l'anglais, l'allemand et l'italien. En effet, l'augmentation de la proportion d'élèves de langue allemande et anglaise va de pair avec l'augmentation des exigences scolaires.

La répartition des élèves italophones dans les trois voies en fonction de la difficulté de la voie suivie est moins marquée que pour des élèves issus de vagues de migration plus récente. Ces trois cas particuliers illustrent l'importance des facteurs socio-culturels et économiques dans le cursus des élèves allophones.

Cet indicateur ne permet en aucun cas de tirer de conclusion sur le poids relatif, dans le cursus de l'élève, des capacités individuelles face aux origines socioculturelles dans le cursus de l'élève.

## 3. RESULTATS ET EFFETS DU SYSTEME

### 3.3 Pourcentage de réussite au certificat de 9<sup>e</sup> année par voie, évolution depuis 2003



Source : DFJC / Lagapes O\_URSP

Réf : URSP, DGE0

Note : Le pourcentage d'élèves obtenant leur certificat à la fin de la 9<sup>e</sup> année a été calculé depuis l'année scolaire 2002/2003, les données n'étant pas disponibles pour les années antérieures.

L'information marquante de ce graphique est que pour la troisième année consécutive, le pourcentage de réussite pour les trois voies dépasse 90%.

Par rapport à 2009, les résultats observés sont quasiment identiques, à l'exception du taux d'obtention du certificat des élèves de VSB, qui a augmenté légèrement (0.8%).

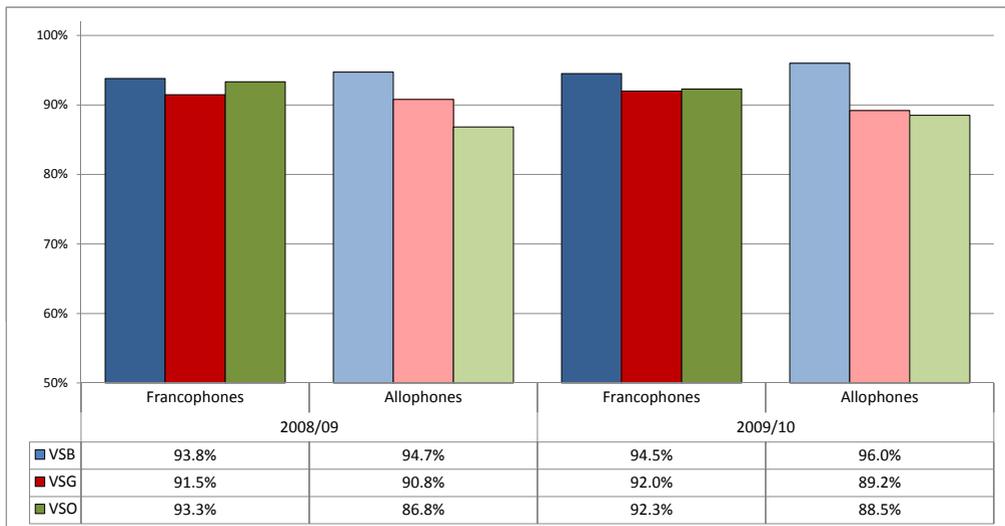
Cet indicateur est important pour les débouchés de l'enseignement obligatoire, dans le sens où il permet d'observer une diminution des fins de scolarités sans certificat.

Un des objectifs fixés par le Conseil Fédéral est que 95% des jeunes au moins obtiennent une certification secondaire II<sup>9</sup>. Ceci impliquerait que le taux d'élèves certifiés au secondaire I soit supérieur à ce nombre.

9. Par « certification secondaire II », il faut entendre l'obtention d'une maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée, ou celle d'un certificat fédéral de capacité.

### 3. RESULTATS ET EFFETS DU SYSTEME

#### 3.4 Pourcentage de réussite au certificat de 9<sup>e</sup> année, par statut linguistique, 2008-2009 et 2009-2010



Source : DFJC / Lagapes O\_URSP

Réf : URSP, DGEO

La réussite au certificat de fin de 9<sup>ème</sup> année varie en fonction de la filière fréquentée (cf indicateur 3.3). Cet indicateur permet d'observer que le statut d'allophone ou de francophone influence différemment la réussite, en fonction de la voie suivie. Toutefois, les faibles écarts de réussite entre élèves francophones et allophones dans les voies les plus exigeantes (VSB, VSG) ne permettent pas de tirer de conclusion quant au poids réel du statut de l'allophonie dans la réussite de l'élève orienté dans ces deux filières.

La comparaison des deux années scolaires présentées montre que pour les élèves de VSB, la différence entre les résultats des francophones et des allophones n'est pas significative. Il en est de même pour les élèves de VSG en 2008/2009, mais en 2009/2010, cette différence est tout juste significative.

Concernant les élèves de VSO, les allophones montrent un pourcentage de réussite significativement moins élevé à la fois en 2008/2009 et en 2009/2010.

### 3. RESULTATS ET EFFETS DU SYSTEME

---

#### Synthèse des indicateurs de résultats du système

Globalement, les résultats du système scolaire vaudois montrent un niveau de réussite au certificat de 9<sup>e</sup> année de 92.4% en moyenne, supérieur à 90% pour les trois filières. Il est néanmoins nécessaire de poursuivre l'effort afin d'augmenter encore ce taux de réussite pour permettre l'atteinte de l'objectif fédéral de 95% de jeunes titulaires d'un diplôme du secondaire II.

#### Allophonie

Le pourcentage d'élèves allophones au sein des établissements DGEO s'élève à 30% environ. Certains d'entre eux vivent dans le canton de Vaud depuis de nombreuses années, ou même y sont nés, au sein d'une famille non francophone alors que d'autres sont des élèves primo-arrivants, soit des allophones venant d'arriver en Suisse. Dans un système qui oriente les élèves dès l'âge de 12 ans, l'intégration des allophones, aussi rapidement que possible, dans l'enseignement régulier représente un réel défi.

Le département a mis en place des prestations particulières pour aider les élèves allophones primo-arrivants à rejoindre l'enseignement régulier :

- Les élèves les plus jeunes sont majoritairement intégrés dans une classe régulière pour la majeure partie de la semaine, et quittent cette classe pour un certain nombre de périodes, afin de suivre des cours intensifs de français (CIF) sous forme d'appui.
- Les élèves des degrés secondaires bénéficient moins de l'immersion dans une classe régulière en raison de leur âge. Ils peuvent alors fréquenter à plein temps une classe d'accueil, dans laquelle l'enseignement fait une très grande place à l'apprentissage du français. Lorsque leur niveau de français le permet, ces élèves rejoignent une classe régulière. Dans de nombreux cas, ils continuent à bénéficier de cours intensifs de français, mais sous la forme d'un appui pour quelques périodes par semaine.

Au vu de l'importance de la maîtrise de la langue d'enseignement pour la réussite de l'élève, le département consacre les ressources nécessaires à la prise en charge de cette problématique.

Les indicateurs présentés dans ce document démontrent la dimension plurifactorielle de la question de la réussite scolaire des élèves allophones, et indiquent les moyens mis en œuvre pour la prendre en charge.

## 4. METHODOLOGIE

---

Les données utilisées pour la construction des indicateurs proviennent de diverses sources :

- Fichiers de données de la DGEO, consolidés sur la base des informations transmises par les établissements chaque année au mois de juillet et au mois d'octobre (LAGAPES).
- Base de données PISE, du SCRIS.
- Données obtenues de l'Office Fédéral de la Statistique, par l'intermédiaire du SCRIS.

En raison de cette diversité des sources de données, les années prises en compte pour les différents indicateurs varient.

### Effectifs d'élèves

Le département a utilisé la base de données PISE pour les années scolaires 2001/2002 à 2009/2010. Les données de 2010/2011 n'étant pas encore disponibles dans cette source, elles viennent des fichiers de données transmis par les établissements le 1er octobre 2010. La dernière année disponible est donc 2010/2011.

L'indicateur 1.4 (pourcentage d'élèves scolarisés dans le privé) s'arrête à l'année scolaire 2008/2009, les données pour 2009/2010 n'étant pas encore disponibles auprès de l'Office Fédéral de la Statistique.

### Organisation et fonctionnement

Le département a utilisé la base de données PISE pour la majorité des indicateurs présentés dans cette partie. Quand des informations sur l'année 2010/2011 sont présentées, elles proviennent des fichiers transmis le 1er octobre.

L'indicateur 2.16 (prestations de type «classe de développement») a été construit sur la base des informations de la répartition de l'enseignement rapatriées par la DGEO au 1er octobre.

L'indicateur 2.17 (nombre d'élèves bénéficiant de prestations de l'enseignement spécialisé) a été construit par consultation de la base de données PISE de l'enseignement spécialisé.

Le département a utilisé, selon les cas, la base de données PISE ou les fichiers DGEO jusqu'à la fin de l'année 2008/2009. En ce qui concerne les décisions de fin d'année de juin 2010, nous avons utilisé les fichiers DGEO rapatriés le 15 juillet 2010. La dernière année scolaire disponible est donc 2009/2010 (décisions du mois de juin 2010).

L'indicateur 2.7 (décisions d'orientation, désaccords et recours) remonte à l'année scolaire 2002/2003, première année pour laquelle les données sont disponibles.





